



SOMMAIRE

**DOUX :
MISE
EN REDRESSEMENT
JUDICIAIRE**

**ELECTIONS T.P.E
ARTISANAT**

**ADMR : TROP
C'EST TROP !**

**GREVE A LA BRIOCHE
DORÉE DE BREST**

**CONSEIL GENERAL:
MANQUE
DE DIALOGUE AVEC
LES REPRESENTANTS
DES SALAIRES**

**GREVE DES AGENTS
DES ECOLES**

**RESULTATS DES
ELECTIONS CE/DP
LE 24/05/12 DE DCNS**

**ELECTIONS
T.P.E
ARTISANAT
LA CGT PART
EN CAMPAGNE**



**LE BUS
« INFO-DROITS »**

AGENDA DE QUINZAINE

REUNION DE BUREAU	5 JUIIN
CE UD	12 JUIIN

DOUX : MISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE : UN CATACLYSME POUR LA FILIÈRE AVICOLE, POUR LES SALARIÉS

Le groupe Doux compte à ce jour environ 3.400 salariés pour 24 sites, dont six en Bretagne (1.900 salariés), quelques 800 éleveurs, l'entreprise de transport Trans Avi Ouest et de nombreux fournisseurs...

- **Pleucadeuc (56)** : 400 salariés. Volailles fraîches.
- **Sérent (56)** : 180 salariés. Volailles fraîches
- **La Vraie-Croix (56)** : 400 salariés. Produits élaborés.
- **Plouray (56)** : 180 salariés. Poulets congelés export
- **Quimper (29)** : 250 salariés. Produits élaborés
- **Châteaulin (29)** : 500 salariés. Siège social et poulets congelés pour l'export.



La stratégie industrielle du groupe Doux a déjà coûté beaucoup d'emplois dans le groupe ces dernières années. Quand la direction avait décidé de s'implanter au Brésil, elle a fermé 14 usines en France avec une perte considérable d'emplois et a mené un dumping social intolérable pour les salariés Français et sur des dizaines de petits producteurs au Brésil tout en continuant à percevoir des aides 55 millions d'euros de restitutions en 2011 (aides de la Politique Agricole Commune pour compenser le coût du travail par rapport à la concurrence étrangère). Aujourd'hui un des pires scénarii serait de voir l'entreprise dépecée, vendue par secteur d'activité. La crainte de la CGT c'est que c'est exactement cette stratégie qu'a choisi la famille Doux. La Stratégie mise en place s'achève : le dépôt de bilan avec une dette de 430 millions d'euros et la mise en redressement judiciaire pour une période de 6 mois. La Cgt a demandé à plusieurs reprises l'expertise des comptes de la Holding, mais étant minoritaire dans le groupe, nous n'avons jamais pu l'obtenir. Pour la Cgt, il est important de préserver l'intégralité du groupe et de trouver une solution industrielle globale pour maintenir l'emploi, les sites industriels, l'ensemble de la filière.

*Vos brèves
sont à faire
parvenir à*

*l'UD CGT
2 place E.
Mazé 29200
Brest*

0298443755

0298444965

*ud29@cgt.f
r*

Tous les

« VITE LU

VITE SU »

*sont
disponibles
sur le site
du Comité
Régional :
www.cgt-
bretagne.fr*

ELECTIONS T.P.E ARTISANAT

Du 28 novembre au 12 décembre 2012, plus de 50.000 salariés des Très Petites Entreprises et de l'Artisanat de notre Département auront la possibilité de voter pour l'organisation syndicale de leur choix.

Sur le Département la campagne est déjà bien lancée.

Dans le cadre de cette campagne électorale nous avons besoin de donner un éclairage sur le rôle et la place de la C.G.T. à ces salariés souvent isolés.

Pour ce faire 2 débats publics sont programmés :

- **ROSPORDEN** : le 7 juin 2012 à 18 H 00, Bar-Restaurant Le Sulky
- **BREST** : le 12 juin 2012 à 18 H 00, Salle des syndicats – Maison du Peuple.
« Projection d'un film, débat, informations sur les droits du travail »
Réflexion « sur la vie au travail, les attentes » seront au menu de ces 2 soirées.

Afin de gagner une participation massive de ces salariés de l'Artisanat et des Très Petites Entreprises, des distributions de tracts sont organisées, l'accueil est très très bon.

- **Sur l'U.L. des ROSPORDEN**, plus de 1.000 tracts ont été distribués le jeudi 31 Mai.
- **Sur l'U.L. de BREST**, une distribution de tracts est organisée le Mardi 5 juin.
- **Sur l'U.L. de QUIMPER**, le vendredi 1^{er} juin, le syndicat de la Construction a distribué une information concernant ces élections dans les différents restaurants ouvriers du secteur.

ADMR : TROP C'EST TROP

Le lundi 21 mai à 20h00, à Châteaulin, environ 100 aides à domicile et secrétaires des associations locales de l'ADMR du Finistère ont manifesté en parallèle d'une réunion de présidents, à l'initiative de la nouvelle association "Nord-Centre-Sud", dont les administrateurs ne sont autres que ceux de la fédération mise en liquidation le 4 avril. Les salaires mandataires n'ont pas été versés en mars et en avril. Les salariés exaspérés ont envahi et fait interrompre la réunion. Le dialogue n'a pas été possible, l'ancienne présidente minimisant le non-versement des salaires. Un scandale c'est tout de même environ 300 salariés qui n'avaient pas été payés « tout ou partie » depuis plus de deux mois. En effet, les salariés continuent à travailler sans percevoir de salaires et pendant ce temps la direction a confié la paye et la comptabilité à Onyx pour 1,75 Million d'euros par an. Les bénévoles à la tête du réseau poursuivent dans la ligne qui mène à la catastrophe. Pour la Cgt, il y a urgence de mettre tous les interlocuteurs de l'aide à la personne autour de la table, c'est ce qu'a obtenu la Cgt par la mise en place d'une réunion au Conseil Général entre les professionnels du secteur, les salariés, le Conseil Général le 19 juin.



GRÈVE À LA BRIOCHE DORÉE DE BREST POUR LES SALAIRES, LE 13^{ÈME} MOIS

Jeudi 24 janvier de 12h00 à 14h00, vingt salariés accompagnés de délégations parisiennes CGT et CFDT, se sont mobilisés pour réclamer « des salaires plus décents » et surtout « l'obtention d'un 13ème mois ». Cette lutte s'inscrit dans un mouvement national de l'enseigne. Pour les représentants syndicaux, cette demande est « légitime » car « déjà largement appliquée par les autres enseignes de restauration rapide ».

CONSEIL GÉNÉRAL : MANQUE DE DIALOGUE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

Au Conseil Général, la CGT dénonce depuis plusieurs années le manque de dialogue social. Actuellement, des réorganisations de services ont lieu sans que le CTP ait été consulté. La nouveauté, c'est que des syndicats qui jusqu'à présent ne nous suivaient pas, commencent à réaliser que nous avons raison et en particulier sur la dégradation des conditions de travail. Alors que nous réclamons depuis plusieurs mois des CTP pour discuter de ces réorganisations insidieuses, notre employeur fait la sourde oreille et ne trouve pas mieux que de mettre en place un CTP pour valider un dispositif de prime au départ. Pour résumer, nous demandons des CTP pour l'organisation des services, ils nous en mettent un pour vider les services. Cette prime au départ a déjà été appliquée dans d'autres collectivités ou établissements publics. Nous en connaissons les finalités peu réjouissantes. Nous avons donc fait un point presse hier en intersyndicale, à la sortie du Comité Technique Paritaire sur le parvis du Conseil Général.



GREVE DES AGENTS DES ECOLES

Entamé mardi 29 mai, la grève des cantines se poursuivra, à en croire la CGT, si l'employeur, la mairie de



Brest, continue à faire la sourde oreille à leurs revendications. Le mouvement se durcit. Et encore, il peut se durcir davantage. La collectivité, refusant tout dialogue, prendra donc ses responsabilités. Au cœur du problème, le salaire et spécialement l'indemnité versée par la mairie. Elle est aujourd'hui quantifiée à 174€ dans le salaire des agents territoriaux et la CGT souhaite son augmentation à 224€, en deux temps. « Nous sommes des smicards, des agents de catégorie C, nos salaires sont gelés depuis trois ans, nos cotisations ont été alourdies et, en cas de maladie, nous devons maintenant un jour de carence. Nous sommes moins payés qu'il y a un an », explique Éric Pellenec, secrétaire de la CGT Éducation-Enfance. Voici pourquoi ils réclament à François Cuillandre, et son équipe, deux hausses salariales de 30€ net le 1^{er} juillet et de 20€ net en juillet 2013, Il embraye: « jusqu'à présent, nous avons prévenu les parents pour qu'ils puissent s'organiser. Mais il est possible qu'en cas d'absence de négociations, nous fassions tourner la grève entre les haltes d'accueil du matin ou du soir, ainsi que la cantine ». Hier, d'autres agents issus d'autres services ont mené une assemblée générale. Une contagion à d'autres compétences municipales n'est donc pas à exclure. « Et puis dans une semaine, il y a des élections. Nous devons ouvrir les bureaux de vote... ». Vaste programme.

La nouveauté, c'est que des syndicats qui jusqu'à présent ne nous suivaient pas, commencent à réaliser que nous avons raison et en particulier sur la dégradation des conditions de travail. Alors que nous réclamons depuis plusieurs mois des CTP pour discuter de ces réorganisations insidieuses, notre employeur fait la sourde oreille et ne trouve pas mieux que de mettre en place un CTP pour valider un dispositif de prime au départ. Pour résumer, nous demandons des CTP pour l'organisation des services, ils nous en mettent un pour vider les services. Cette prime au départ a déjà été appliquée dans d'autres collectivités ou établissements publics. Nous en connaissons les finalités peu réjouissantes. Nous avons donc fait un point presse hier en intersyndicale, à la sortie du Comité Technique Paritaire sur le parvis du Conseil Général.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CE / DP DU 24 MAI 2012 DE DCNS

Les résultats des élections aux instances représentatives des personnels se traduisent par une stabilité du rapport de force entre les différentes organisations syndicales. La CGT reste avec 32.95% une organisation syndicale incontournable sur l'établissement brestois. Le contexte de l'évolution des effectifs depuis 2009 a fait que la CGT accuse une légère baisse. L'augmentation de l'effectif inscrit « cadres » (+73), avec dans la même période la diminution des effectifs inscrits OETAM (-121), dont le vote est plus favorable à la CGT, sont des éléments qui ont compté lors de ce scrutin. Au regard de l'écart de voix entre les votes au CE et DP, il confirme donc une confiance incontestable (60% dans le 1^{er} collège) des personnels envers les élus CGT pour défendre leurs droits.